

TITRE : Responsable comptable et financier RNCP 37836

CODE DIPLOME : 26X31306

CODE NSF : 313/314

OBJECTIFS

Les responsables comptables et financiers sont des cadres opérationnels qui gèrent et coordonnent au quotidien la comptabilité de leur organisation. A chaque clôture comptable, ils établissent les documents d'information comptable et financière, en tenant compte des évolutions économiques et réglementaires en matière de droit, de comptabilité et de fiscalité. Leur activité s'inscrit donc dans un cadre normalisé qui, outre la communication d'éléments financiers, tend à évoluer vers la nécessaire publication de données extra-financières destinées à mesurer, et faire connaître, l'impact social et environnemental des organisations.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne
- Assurer la gestion comptable et administrative d'une structure
- Contribuer au contrôle de gestion et au suivi de la performance financière et extra-financière
- Conduire des missions, gérer des activités et conduire une équipe

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Tous secteurs d'activités et tout type de structure (entreprises privées, publiques, cabinets d'expertise-comptable, associations...).

L'ESSENTIEL

Certification Professionnelle de niveau 6, Code NSF 313/314, délivrée sous l'autorité de l'Institut Supérieur d'Informatique et de Management de l'Information, enregistrée au RNCP par décision du directeur général de France Compétences en date du 19-07-2023.

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Responsable pédagogique : Noukelac Mbithe – noukelac.mbithe@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

CONTRAT D'APPRENTISSAGE
500 heures (sur 1 an).

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
500 heures (sur 1 an).

Autres situations : nous contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE
Coût annuel : 8000€ TTC
TVA non applicable selon l'Art. 293 b du code général des impôts

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
9.90 euros TTC/heure
TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons

Titre accessible par la VAE et en parcours de capitalisation.
Pour toute information VAE, consultez le site vae.gouv.fr et pour la demande de recevabilité le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne : 2 jours au CFA, 3 jours en entreprise + 6 séminaires de 3 à 5 jours

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

PRÉREQUIS

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : avoir obtenu une certification de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et/ou de la finance.
- **Motivation** : à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : avoir obtenu une certification de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et/ou de la finance.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance. L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier et noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)

CONTENU de la FORMATION

Matières	Volume horaire	Bloc 3 : Contrôle de gestion et suivi de la performance financière	
Bloc 1 : Coordination et mise en œuvre du dispositif de contrôle interne		Gestion budgétaire	70 h
Systèmes d'information	35 h	Diagnostic financier	35 h
Audit interne	35 h	Investissement et Financement	35 h
Numeric Box (Excel)	30 h	Calculs de coûts	70 h
Bloc 2 : Gestion comptable et administrative		Gestion et amélioration de la performance	70 h
Comptabilité approfondie	50 h	Bloc 4 : Conduite de mission, gestion d'activités et coordination d'équipe	
Mission d'expertise comptable et de certification des comptes	15 h	Environnement et communication professionnels	35 h
Gestion sociale	30 h	Appréciation d'entreprise	
Fiscalité des entreprises	30 h	Anglais des affaires	45 h
Introduction à la consolidation	15 h	Droit des sociétés	70 h
		Management des organisations	35 h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves/Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 2 conseils de formation et 2 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de Handicap

Epreuves	Coefficient	Modalités d'évaluation
BLOC 1 : Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne	14	Mise en situation professionnelle : Analyse du contrôle interne
BLOC 2 : Gérer les obligations comptables et administratives	16	Etude de cas : Gestion comptable Cas pratiques : Etablissement des déclarations sociales et fiscales / Consolidation
BLOC 3 : Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière	15	Etudes de cas : Contrôle de gestion / Analyse financière / Choix d'un projet d'investissement / Reporting
BLOC 4 : Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe	15	Rapport d'activités Etude de cas : Gestion d'équipe

Modalités de validation de la certification :

Moyenne > ou = à 10 pour l'ensemble des blocs

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2025	2024	2023
Taux de réussite globaux CFP/CFA Montplaisir	90,0%	80,0%	74,2%
Taux de réussite Bachelor RCF	80,0%	100,0%	66,7%
Taux de présentation à l'examen	100,0%	100,0%	100,0%
Taux de réussite Bachelor RCF Académie de Grenoble	NC	NC	NC
Insertion professionnelle (enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	NC	100,0%	0,0%
En recherche d'emploi	NC	0,0%	50,0%
Taux de poursuite d'étude	NC	0,0%	50,0%
NC = Non communiqué			

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

Cette formation débouche en priorité sur l'insertion professionnelle.

A titre exceptionnel : accès aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles type Tremplin 2 ou Passerelle 2

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Au sein d'une entreprise industrielle ou commerciale :

- Responsable administratif et comptable / Responsable administratif et financier
- Responsable comptable / Accounting manager
- Responsable du reporting / Contrôleur de gestion
- Comptable général / Comptable unique

Au sein d'un cabinet comptable :

- Collaborateur comptable / Chef de mission comptable
- Auditeur assistant / Auditeur financier

Au sein d'une banque :

- Conseiller financier